Informations de base

2014/2729(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur le Nigeria - récentes attaques de Boko Haram **Subject** 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général **Zone géographique** Nigeria	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
17/07/2014	Décision du Parlement	T8-0008/2014	Résumé
17/07/2014	Résultat du vote au parlement		
17/07/2014	Débat en plénière		
17/07/2014	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2014/2729(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B8-0016/2014	15/07/2014	
Proposition de résolution		B8-0019/2014	15/07/2014	
Proposition de résolution		B8-0020/2014	15/07/2014	
Proposition de résolution		B8-0021/2014	15/07/2014	
Proposition de résolution		B8-0023/2014	15/07/2014	
Proposition de résolution		B8-0024/2014	15/07/2014	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0008/2014	17/07/2014	Résumé

Résolution sur le Nigeria - récentes attaques de Boko Haram

2014/2729(RSP) - 17/07/2014 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement a adopté par 564 voix pour, 28 contre et 35 abstentions une résolution sur le Nigeria - récentes attaques de Boko Haram.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, GUE/NGL et Verts/ALE.

Le Parlement a rappelé que **276 lycéennes ont été kidnappées** le 15 avril 2014 par Boko Haram à l'école secondaire publique de la ville de Chibok dans l'État de Borno avec le risque que les filles enlevées subissent des violences sexuelles, soient vendues comme esclaves ou mariées de force. Les violences perpétrées par cette organisation extrémiste, islamiste et djihadiste ont entraîné la mort de plusieurs milliers de personnes au cours des dix dernières années.

Les députés ont fait part de leur inquiétude du fait que Boko Haram **cible volontairement les femmes et les enfants** dans sa campagne de guérilla sanguinaire et ont dénoncé l'atteinte aux droits fondamentaux que représente le fait que Boko Haram interdise aux jeunes filles et garçons d'accéder à l'éducation. Ils ont invité le gouvernement nigérian et les autorités du pays à collaborer pour **faire en sorte que les lycéennes soient ramenées chez elles saines et sauves** et pour fournir un soutien médical et psychologique, aux familles des filles enlevées afin de mettre un terme au climat de suspicion.

Les députés sont également préoccupés par les informations faisant état de **conversions forcées à l'islam** et de l'imposition de la charia, afin de réaliser l'objectif affiché du groupe, à savoir la création d'un califat islamique dans le Nord du Nigeria.

Le Parlement a invité **le SEAE, le Conseil et la Commission** à :

- collaborer avec les Nations unies et d'autres partenaires internationaux pour tarir les sources de financement et restreindre les mouvements de Boko Haram et en particulier de ses responsables;
- coopérer avec le Nigeria, y compris en ce qui concerne les lycéennes de Chibok, sur un plan bilatéral et par l'intermédiaire des structures régionales et des structures des Nations unies, par des opérations de secours, la formation des forces de sécurité et le partage de renseignements;
- conclure rapidement la stratégie par pays 2014-2020 pour le Nigeria et à y inclure une aide et une assistance visant à éradiquer les causes profondes de l'expansion de Boko Haram.

Le gouvernement nigérian est invité à lutter non seulement contre l'insurrection de Boko Haram, mais aussi **contre certaines de ses causes profondes**, notamment le sous-développement, la corruption généralisée, le détournement de l'argent du pétrole, la radicalisation et l'absence de perspectives. La résolution a demandé aux États membres de l'Union d'aider le Nigeria à faire face à ces problèmes.

Les autorités nigérianes sont aussi invitées à combler le fossé économique entre le Nord et le Sud du pays, notamment en améliorant **l'enseignement et les soins de santé** dans le Nord, et à veiller à une **répartition équitable des bénéfices du pétrole** par l'intermédiaire du budget de l'État.

Enfin, le Parlement est d'avis que le **mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les enfants et les conflits armés** devrait être déclenché au Nigeria et que l'Unicef devrait accroître ses capacités dans cette zone, conformément à son mandat.